

Investissements d'avenir

France 2030, une impression de déjà-vu

L'accumulation de plans chiffrés en dizaines de milliards donne l'illusion d'efforts considérables. La réalité est moins spectaculaire.



©SIPA



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

En regardant la présentation du plan d'investissements publics "France 2030", j'ai ressenti une très forte impression de déjà-vu.

Je me suis d'abord rappelé le premier plan d'investissements d'avenir (PIA), engagé en 2010. D'un montant de 35 Mds€, il devait être financé par un grand emprunt national. Il a été suivi d'un deuxième PIA en 2013 (12 Mds€), d'un troisième en 2015 (10 Mds€) et d'un quatrième en janvier 2021 (20 Mds€).

A lire également

[À la recherche de notre souveraineté industrielle](#)

En septembre 2017 a été lancé un "grand plan d'investissement" de 57 Mds€ sur 5 ans, qui incluait les 10 Mds€ du troisième PIA. En septembre 2020, a été annoncé le plan de

relance de 100 Mds€ sur deux ans, qui comprend une part importante d'investissements publics dont 11 Mds€ sont communs avec le quatrième PIA.

Il ne faut pas oublier les contrats de plan État-Région, dont la dernière génération (2015-2020) aurait mobilisé 30 Mds€ et la prochaine (2021-2027) pourrait mobiliser 40 Mds€, ni la loi de programmation de la recherche de 2020 qui devrait apporter 25 Mds€ sur 10 ans à la recherche, ni la création en 2018 d'un fonds pour l'innovation et l'industrie doté de 10 Mds€. On pourrait y ajouter les programmes européens, en particulier le plan Juncker de 2015.

“Le montant du plan France 2030 s'élève à 30 Mds€ étalés sur cinq ans. On peut se demander dans quelle mesure il s'ajoute ou se substitue aux plans précédents”

Le montant du plan France 2030 s'élève à 30 Mds€ étalés sur cinq ans. On peut se demander dans quelle mesure il s'ajoute ou se substitue aux plans précédents. Les principaux thèmes de ces investissements sont en effet largement les mêmes depuis 2009. Le premier PIA ciblait déjà, par exemple, le numérique, le développement durable, la recherche, les filières industrielles et les PME. Il y a bien sûr des variations sur ces thèmes, France 2030 semblant ainsi plus orienté vers les projets industriels (même s'il n'oublie pas la culture et l'agriculture), mais les grandes orientations paraissent assez stables.

Absence de stratégie globale

L'accumulation de plans chiffrés en dizaines de milliards donne l'illusion d'efforts considérables en faveur des investissements d'avenir. La réalité est moins spectaculaire : selon un rapport annexé au projet de loi de finances pour 2022, seuls 27 Mds€ ont été décaissés de 2010 à 2021, soit moins de 3 Mds€ par an, sur les 57 Mds€ des trois premiers PIA. Avec de tels montants annuels, l'impact macroéconomique est très faible.

“Plus que le montant des investissements, c'est leur qualité qui doit être privilégiée. Or la Cour des comptes observait dans un référé de juillet 2021 que leur évaluation était trop rare”

Plus que le montant des investissements, c'est toutefois leur qualité qui doit être privilégiée. Or la Cour des comptes observait dans un référé de juillet 2021 que leur évaluation était trop rare, en partie parce qu'elle pose de délicats problèmes méthodologiques. Elle notait également que “cette multiplication d'instruments aux visées stratégiques proches rend difficile l'appréciation d'ensemble des politiques de soutien à l'investissement” et appelait à une réflexion sur la stratégie globale des investissements de l'Etat. Je n'ai pas l'impression que France 2030 réponde à ce besoin de cohérence entre les dispositifs accumulés depuis au moins douze ans.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)